



## Reprise d'ancienneté d'un cdd avec coupure entre les 2 contrats

Par **Iulu**, le **27/05/2008** à **16:27**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de demander une reprise de l'ancienneté de 6 mois dans l'entreprise en sachant qu'entre la fin du CDD et la signature du CDI il s'écoule 2 mois.

Soit la fin de mon CDD en mars 2008 et la signature du contrat en début Juin 2008.

Merci pour vos réponses. Je veux de quoi m'armer durant l'entretien et ne pas passer pour une idiote.

Merci